



RÉGION ACADÉMIQUE GUYANE

Liberté
Égalité
Fraternité

Rectorat de région académique

Délégation de région
académique à la formation
professionnelle initiale et
continue
(DRAFPIC)

Joseph FESTA
Tél : 05 64 27 21 08
joseph.festa@ac-guyane.fr

Affaire suivie par :

Erica MONTREZOL
Adjointe Formation
professionnelle

Tél : 05 94 27 21 09
Mél : erica.montrezol@ac-guyane.fr

Secrétariat

Tél :
05 94 27 21 07
Mél : dafpic@ac-guyane.fr

Route de Baduel
BP6011
97306 Cayenne Cedex

Cayenne, le 13 février 2023.

Le Délégué de Région Académique à la
Formation Professionnelle Initiale et Continue

A

Mesdames et Messieurs les Chefs
d'établissement du Second Degré,
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs du
Second Degré,
Mesdames et Messieurs les DDFPT
Messieurs le Président et l'Ordonnateur du
GRETA Guyane
Mesdames et Messieurs les Conseillers en
Formation Continue

Objet : **Recrutement de Conseillers en Formation Continue**

Textes de références :

Décret n°90-426 du 22 mai 1990
Note de service ministérielle n°90-129 du juin 1990

Je vous remercie de bien vouloir assurer la meilleure diffusion de cette circulaire auprès des personnels concernés.

Conformément à la note de service ministérielle sus visée, la Région Académique de Guyane lance une procédure de recrutement des Conseillers en Formation Continue pour constituer une nouvelle liste d'aptitude 2023-2024.

Peuvent être candidats tous les fonctionnaires appartenant aux corps des personnels d'inspection, de direction, d'enseignement, d'éducation ou d'orientation ou à tout corps relevant du Ministère de l'Education Nationale et classés en catégorie A.

Peuvent également postuler :

- les fonctionnaires de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics appartenant à un corps, à un cadre d'emploi ou à un emploi de catégorie A ;
- les Conseillers en Formation Continue déjà en poste dans une autre académie ;
- les agents non titulaires ou extérieurs à l'Education Nationale, titulaires d'un diplôme de niveau six ou plus et justifiant d'une expérience professionnelle en rapport avec la formation d'adultes.

Une réunion d'information se déroulera le **15 mars à 15h (heure de Guyane)** en visioconférence afin de présenter aux candidats des conditions d'exercice des fonctions des Conseillers en Formation Continue (demande d'inscription préalable à l'adresse : erica.montrezol@ac-guyane.fr).

Vous trouverez sur le site de l'Académie, <http://www.ac-guyane.fr/> :

- Une note d'information des candidats sur la fonction de Conseiller en Formation Continue, la procédure et le calendrier de recrutement ;
- Le référentiel métier de Conseiller en Formation Continue ;
- Le dossier de candidature.

Titulaires de la fonction publique :

1 exemplaire du dossier transmis par mail à la DRAFPIC en copie de votre chef d'établissement : dafpic@ac-guyane.fr

1 exemplaire du dossier de candidature devra comporter l'avis et le visa du supérieur et être adressé à la DRAFPIC par **voie hiérarchique**, sous forme numérique et mentionnant l'objet « Candidature CFC 2023 ».

Extérieurs à la fonction publique :

1 exemplaire de ce dossier est à transmettre par mail à la DRAFPIC dafpic@ac-guyane.fr

Délai de rigueur de réception des dossiers :

Vendredi 14 avril 2023

(Y compris pour le dossier parvenant par la voie hiérarchique).

Les personnels déjà titulaires de la qualification de Conseillers en Formation Continue qui souhaitent intégrer l'Académie peuvent retourner le dossier de candidature complété et se rapprocher des services de la Délégation de Région Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue afin d'être reçus en entretien.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de la Délégation de Région Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue.

Le DRAFPIC



Joseph FESTA